Université de Bretagne Occidentale

Faculté des Sciences du Sport & de l'Éducation

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION

Semestre 3 SE

UEA : SE SITUER ET AGIR DANS L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL - NIVEAU 1

Connaître les bases du droit du sport et du travail le fonctionnement associatif

Présentation

Connaître les bases du droit du sport et du travail, le fonctionnement associatif et des établissements scolaires. Débuter une expérience d'intervention auprès d'un public.

Prérequis nécessaires : Connaitre des outils et des méthodes pédagogiques. Maîtriser des cadres et des méthodologies d'analyse des activités physiques et sportives et artistiques. Comprendre la motricité humaine dans ses dimensions anatomiques, biomécaniques, physiologiques et psychologiques.

Intervenants : Thierry Michot, Marion Boiteux, Anne Abily, Mickaël Barachet, Emmanuelle Carlier, Anne Renoux, Eric Mazet, Julie N'Kbidy, Claude Bechu, Isabelle Bars

Objectif UE : Construire une première expérience d'intervention dans une structure

Heures d'enseignement : 16,5h CM et 12h TD

Activités:

> Connaître les bases du droit du sport et du travail, le fonctionnement associatif et des établissements scolaires (9h CM) : textes législatifs de référence, organigrammes et missions, textes de cadrage...
> Expérience professionnelle (stage) (7,5h CM - 12h TD)

Les CM :

> Qu'est-ce que l'intervention ?
> De l'observation à l'intervention
> Les préoccupations principales de l'intervenant
> aspects sécuritaires
> gestion de groupe
> gestion du dispositif

Les TD :

> Élaboration d'une grille d'observation d'intervenants afin de mettre en exergue des temps de l'intervention ainsi que les principes d'efficacité qui en découlent.
> Préparation et structuration de l'intervention des étudiants sur leur lieu de stage au regard des aspects sécuritaires, de la gestion de groupes et de la gestion du dispositif.

Compétences visées

> Connaître l'organigramme, le fonctionnement et les missions de la structure d'intervention
> Connaître et respecter les principes éthiques et déontologiques liés à l'activité d'intervention
> Observer l'activité de l'intervenant
> Construire et opérationnaliser des grilles d'observation pour décrire l'activité des intervenants
> Concevoir une intervention équilibrée, sécurisée et réalisable dans le temps imparti
> Accueillir son public / présenter les consignes / mettre au travail le public / réaliser un bilan